

N/REF : 6/02/2025 17H08 C:000053 I:02360  
V/REF : AC/C12156  
V/Email reçu le Jeudi 06/02/2025 a 17H08

**AIGUILLON CONSTRUCTION**  
**SA HLM**  
**60 Avenue du Canada**  
**CS50147**  
**35201 RENNES CEDEX 2**

V/REF.IMM. MAL  
**IMMEUBLE** : RES.LE MAIL -MAL  
20/20B/20T, AVENUE DU MAIL  
.  
35310 CHAVAGNE

Rennes, le 04 Janvier 2026

Référence Marché: 024071-ELT-002  
**LOCALISATION** : ALLEE 20 T MAIL - MME KUANZAMBI MATILDE 06 58 00 94 40  
LOGEMENT N° 013793, PORTE N°31, 3° ÉTAGE, TYPE 5  
**MOTIF** : CONSUEL - ELT 013793 MAL  
DIAGNOSTIC ÉLECTRIQUE AVEC OBTENTION CONSUEL  
**Donneur d'ordre** : Mme M LEROUX

=====

**NATURE DE L'INTERVENTION :**

Travaux sur l'installation électrique.

INTERVENTION DU 12/12  
MISE EN PLACE DU VÉHICULE ET DU MATÉRIEL  
DIAGNOSTIC ALUR  
CONTROLE APPAREIL GÉNÉRAL DE COMMANDE ET DE PROTECTION.  
CONTROLE DISPOSITIF DIFFÉRENCIEL 30MA  
CONSTAT : PRÉSENT.  
CONTROLE PROTECTION CONTRE LES SURINTENSITÉS  
CONSTAT : DISJONCTEURS ADAPTÉS SUR CHAQUE CIRCUIT.  
CONTROLE LIAISON ÉQUIPOTENTIELLE DANS LA SALLE DE BAIN  
CONSTAT : PRÉSENTE  
CONTROLE MATÉRIELS VÉTUSTES OU DANGEREUX  
CONSTAT : NÉANT  
CONTROLE CONDUCTEURS NON PROTÉGÉS MÉCANIQUEMENT  
CONSTAT : NÉANT.  
FIN DE CHANTIER ET REPLI DE MATÉRIEL

**OBSERVATIONS** : CL LCOMPTER Email envoyé le 29/12/25 a 12H05 mleroux@aiguillon.com  
CL LCOMPTER Email envoyé le 29/12/25 a 11H57 mleroux@aiguillon.com  
AT LGESTION Email envoyé le 05/05/25 a 10H08 Mme M. LE ROUX

0505 : BONJOUR, - PRÉVOIR ENEDIS POUR DESCENDRE PLATINE EDF CAR NON AU NORMES C14-100  
- TABLEAU A MODIFIER NON AU NORMES + IDENTIFIER CIRCUIT ÉLECTRIQUE ET REPASSAGE FILS CAR MAUVAISE SECTION SUR CERTAINES LIGNES 16A  
- PRÉVOIR CHANGEMENT INTERRUPTEUR DIFFERENCIEL 40A EN 63A  
- PRÉVOIR CHANGEMENT SECTION CÂBLE 10CARRÉ EN 16 CARRÉ  
- PRÉVOIR CHANGEMENT DES PEIGNES 63A  
- PRÉVOIR MODIFICATION TERRE GÉNÉRAL 10CARRÉ EN 16CARRÉ  
- PRÉVOIR RÉPARATION 7PC  
- PRÉVOIR DE REPASSER LES FILS  
- PRÉVOIR ÉTIQUETTAGE TABLEAU CRÉATION 13DCL  
- PRÉVOIR FICHE GOULOTTE POUR ALIMENTATION BEC  
- PRÉVOIR RÉPARATION GOULOTTE FILS APPARENT + REBOUCHAGE PLAFOND ET L'INVERSION NEUTRE/PHASE  
DANS L'ATTENTE DE VOS INSTRUCTIONS. CORDIALEMENT,

NR LGESTION Email envoyé le 07/03/25 a 17H33 Mme M LEROUX

0703 : NOUS RESTONS EN ATTENTE DU RAAT POUR RÉALISER CE CONSUEL, SI CETTE DEMANDE EST TOUJOURS D'ACTUALITÉ, MERCI DE NOUS TRANSMETTRE LE DIAGNOSTIC ET NOUS PRÉCISER LES ACCES AU LOGEMENT (PASS CHANTIER, COORDONNÉES NOUVEAU LOCATAIRE). MERCI  
Suite a donner : OUI. Le 20/03/2025 a 10:25

Suite a donner : OUI. Le 21/03/2025 a 11:09

Suite a donner : OUI. Le 12/05/2025 a 13:36

Suite a donner : OUI. Le 26/05/2025 a 13:36

Suite a donner : OUI. Le 04/06/2025 a 08:24

CL LCOMPTER EMAIL ENVOYÉ LE 29/12/25 A 11:54 MME M. LE ROUX  
CL LCOMPTER EMAIL ENVOYÉ LE 29/12/25 A 12:02 MME M. LE ROUX

**DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :**

Mise en oeuvre d'un véhicule équipé pour Travaux Electriques et Electromécaniques avec matériel spécifique a ce type d'intervention  
Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel.  
Réalisation de l'intervention, conformément aux regles de l'art.  
Vérification et contrôle de la bonne exécution.  
Relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).  
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulieres convenues avec le client.

| Quantité                 | Heures - Suppléments - Descriptif        | N°BT | P.U. HT |               |
|--------------------------|------------------------------------------|------|---------|---------------|
| 1,00                     | ELT053-Ff Vérification sécurité élect.T5 | 1    | 140,00  | 140,00        |
| TOTAL H.T. ....          |                                          |      |         | 140,00        |
| T.V.A. a 10,00% .....    |                                          |      |         | 14,00         |
| TOTAL T.T.C. ....En EURO |                                          |      |         | <u>154,00</u> |

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

**Valeur en votre règlement au 28 Février 2026**

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal  
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.